



CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 12 décembre 2024

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal n°09/2024 du 4 novembre 2024 relatif au budget 2025,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'adopter le budget pour l'année 2025, avec un déficit de CHF 493'114.00, tel que présenté par la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance du 12 décembre 2024.

La Présidente

Marielle Bartolucci



La Secrétaire

Anita Cochard